

Charte relative à l'utilisation de l'aide méthodologique « CoMeth »

Vous allez soumettre une demande afin d'être reçu en consultation d'aide méthodologique CoMeth.

La CoMeth s'adresse aux internes de la Faculté de médecine de Tours et aux séniors du CHU de Tours. Elle est dédiée à l'aide à la construction méthodologique de projets de recherche n'impliquant pas la personne humaine (RNIPH) → recherche observationnelle, non expérimentale/non interventionnelle. *Ex : réutilisation à visée recherche de données issues du soin ou du suivi clinique, évaluation en santé,...* L'aide de la CoMeth est à solliciter dès la formulation de la problématique et en amont de votre recueil de données.

Nos engagements

La CoMeth rassemble des internes de santé publique et des méthodologistes spécialisés dans différents champs : biostatistiques, épidémiologie, économie de la santé, etc.

Il s'agit d'une réunion mensuelle, qui a pour objectif d'aider chaque demandeur à déterminer la méthodologie la plus adaptée à son étude, dès sa conception et dans une optique de publication scientifique, pour l'intérêt de tous (garantie d'une méthodologie solide, reconnaissance de l'implication des différentes parties prenantes). Les aides apportées aux internes se font avec l'appui de leur sénior référent sur le projet, dont la présence est requise en CoMeth (dans la mesure du possible).

Une proposition adaptée est rendue pour chaque projet : conseils méthodologiques simples que le demandeur seul pourra appliquer, proposition de suivi rapproché par des méthodologistes de la CoMeth ou orientation vers la cellule d'aide au montage de projet du CHRU de Tours (CAMP). Des conseils pour assurer la conformité de chaque étude à la réglementation en matière de protection des données personnelles peuvent être donnés, le cas échéant.

En complément des autres unités de soutien à la recherche, la CoMeth vise donc à garantir des études pertinentes et une utilisation des données de chaque patient adaptée aux besoins des jeunes professionnels du CHRU et conforme à la réglementation en matière de protection des données personnelles.

Vos engagements

En sollicitant l'aide méthodologique de la CoMeth, vous vous engagez à fournir toutes les informations demandées sur le formulaire que vous allez compléter. Si vous ne connaissez pas la réponse, précisez « Ne sait pas ». Attention, un trop grand nombre de réponses « Ne sait pas » est susceptible d'entraîner le rejet de votre dossier.

Votre formulaire sera ensuite examiné pour valider sa conformité aux conditions précitées. En cas de conformité, un rendez-vous en CoMeth vous sera proposé. En cas d'impossibilité de venir à la date ou heure prévue, merci de prévenir au moins 48h à l'avance. En cas de rejet de votre formulaire, les raisons du rejet vous seront précisées sur l'e-CDC.

Si votre demande est acceptée en CoMeth, vous vous engagez à :

- Répondre en temps utiles à toutes sollicitations qui peuvent vous être adressées dans le cadre du bon déroulement/suivi de votre demande.
- Tenir régulièrement informé(s) de l'avancée de votre projet le ou les référent(s) méthodologiste(s) qui suivront votre dossier, le cas échéant. En l'absence de nouvelles de façon prolongée, nous nous réservons le droit de clôturer votre demande. Il vous sera alors nécessaire de soumettre une nouvelle demande pour second passage en CoMeth.
- Associer à votre production (thèse, article, mémoire...) le ou les référent(s) méthodologiste(s) qui auront suivi votre dossier. Ceci se concrétise par :
 - Thèse, mémoire : au minimum, remettre votre manuscrit final au(x) référent(s) méthodologiste(s) avant la soutenance.
 - Article : associer le ou les référent(s) méthodologiste(s) en tant que co-auteur(s) sous réserve que les recommandations ICMJE¹ soient respectées.

En cas de non-respect d'un ou plusieurs des engagements mentionnés ci-dessus, les référents méthodologistes se réservent le droit de se désengager du suivi de votre projet, sans avoir à le retransmettre à un autre référent.

En parallèle, vous vous engagez à effectuer les démarches règlementaires correspondant à votre projet et à vous assurer des modalités d'information des personnes incluses (hors CoMeth).

¹ <http://www.icmje.org/recommendations/browse/roles-and-responsibilities/defining-the-role-of-authors-and-contributors.html>